

Date : 23 juin 2025

Au Collège communal de Rebecq

Objet : Actualisation prévisions budgétaires 2025-2030.

Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,

Vous trouverez ci-après une actualisation des prévisions budgétaires 2025-2030 pour les dotations et compensations fiscales octroyées dans le cadre du financement général des communes.

Les montants définitifs qui seront octroyés à votre commune pourront différer de ces prévisions en fonction notamment de l'évolution des paramètres d'inflation dans les prochains mois ou de l'actualisation d'autres paramètres de calcul des dotations / compensations.

Si, par mesure de prudence, vous souhaitez inscrire une prévision budgétaire inférieure au montant qui vous est communiqué dans le présent courrier sur la base d'informations avérées dont vous seuls disposez, il conviendra d'en faire spontanément état et de motiver les raisons de votre décision lors de la transmission de votre document budgétaire à l'administration régionale chargée de vérifier l'exactitude et la légalité de vos inscriptions dans le cadre de l'exercice de la tutelle.

1) Dotation générale au fonds des communes (021/466-01)

Le tableau suivant reprend en EUR les prévisions pour la période 2025-2030.

Les prévisions sont calculées sur la base des statistiques qui seront utilisées en 2025 dans le cadre de la répartition du fonds des communes.

Exercice	Prévision Fonds communes
2025	3 177 194.75
2026	3 173 367.63
2027	3 221 237.56
2028	3 294 936.99
2029	3 354 245.43
2030	3 414 622.11

Ces prévisions intègrent à partir de 2025 l'impact de la fusion des communes de Bastogne et de Bertogne ainsi que la suppression du taux de 1% au-delà de l'inflation qui entre en vigueur à partir de 2025.

Si votre commune souhaite modifier sa politique de taux en matière de taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier et obtenir une actualisation des prévisions du fonds des communes, elle peut la demander à l'adresse ressfin.interieur@spw.wallonie.be

Voici l'évolution des taux d'inflation prise en compte pour l'actualisation des prévisions budgétaires.

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Inflation	1,88%	1,27%	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Pour plus d'information sur le mécanisme de calcul de la dotation au fonds des communes, vous pouvez consulter notre cahier des finances N°4 disponible à l'adresse suivante : https://interieur.wallonie.be/sites/default/files/2018-11/LB_Cahier_Annexe-4_0.pdf

2) Dotation complémentaire au fonds des communes (02110/466-01)

Le tableau suivant reprend en EUR les prévisions pour la période 2025-2030.

Exercice	Prévision dotation complémentaire
2025	0.00
2026	0.00
2027	0.00
2028	0.00
2029	0.00
2030	0.00

Ces prévisions intègrent également l'impact de la fusion des communes de Bastogne et de Bertogne ainsi que la suppression du taux de 1% au-delà de l'inflation qui entre en vigueur à partir de 2025.

3) Compensations fiscales

3.1) Compensation de la forfaitarisation des réductions du PrI pour enfants et personnes à charge

Pour les exercices 2025 à 2030, vous pouvez actuellement prévoir une prévision d'un montant de **85 669.51 EUR**.

Ce montant correspond à la compensation calculée en 2025 au départ des réductions de précompte immobilier pour enfants et personnes à charge octroyées aux contribuables dans le cadre de l'enrôlement du précompte immobilier en 2024.

3.2) Complément régional

Il vous est recommandé de prendre comme prévision pour la période 2025-2030 le montant de **416 721.16 EUR** qui correspond au complément régional calculé sur la base de 100% des pertes de recettes fiscales réelles de l'exercice 2024.

Toute information complémentaire sur les prévisions qui vous sont communiquées par la présente, peut être demandée à l'adresse ressfin.interieur@spw.wallonie.be

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège communal, l'expression de mes salutations distinguées.



Laurent BOSQUILLON
Directeur



Contact
Département des Finances
Direction des Ressources financières
Avenue G. Bovesse, 100
5100 - Namur

Votre gestionnaire

Votre demande
Numéro :
Nos références :
SPW/O50102/RF2025/008196/LB/NB

Endnotes